

Communiqué de presse de la FRA  
Vienne, le 22 septembre 2021

## **La pandémie exacerbe les difficultés rencontrées par la société civile**

**Les organisations de la société civile de l'UE fournissent des services, s'engagent en faveur de communautés, mènent des actions de sensibilisation, défendent les intérêts d'autrui et invitent les autorités à rendre compte de leurs actions. Mais elles sont confrontées à des menaces, sont victimes d'attaques, subissent des réductions de financement et font l'objet de restrictions disproportionnées. Comme le souligne un nouveau rapport de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), il ne s'agit là que de quelques-unes des difficultés auxquelles les organisations de la société civile de défense des droits de l'homme sont confrontées dans certaines parties de l'UE, alors que la pandémie de coronavirus a aggravé leurs conditions de travail. La FRA invite les décideurs politiques à promouvoir un environnement de travail plus favorable à la société civile afin de contribuer à faire respecter, pour tout individu, l'ensemble des droits de l'homme.**

*« Il est crucial pour nos démocraties d'avoir une société civile forte et vigoureuse. Pourtant, dans certains pays, les organisations de la société civile subissent de fortes pressions », a déclaré **Michael O'Flaherty**, directeur de la FRA. « Même s'il existe de minces signes d'espoir, l'UE et ses États membres doivent soutenir partout ces organisations, afin qu'elles puissent remplir leur rôle essentiel et défendre nos droits fondamentaux. »*

Le rapport de la FRA « [Protecting civic space in the EU](#) » (Protéger l'espace civique dans l'UE) met en lumière les difficultés auxquelles la société civile est confrontée dans l'UE. Une consultation en ligne a été menée, en vue d'étayer le rapport, auprès de plus de 400 organisations de la société civile de défense des droits de l'homme. Elle a permis de révéler les points suivants :

- **aggravation des conditions de travail** – plus de la moitié des organisations de la société civile (57%) déclarent que leurs conditions de travail se sont détériorées en 2020 ;
- **menaces et attaques** – 40% de ces organisations ont fait l'objet de menaces verbales en ligne, un tiers (33%) ont signalé des campagnes de dénigrement à leur encontre et 10% ont subi un harcèlement juridique ;
- **restriction des libertés** – nombre d'organisations font état de difficultés dans l'exercice de leurs droits à la liberté de réunion (29%), à la liberté d'expression (25%) et à la liberté d'association (18%) ;
- **manque de financement** – plus de la moitié (60%) peinent à trouver un financement pour les travaux ;
- **participation limitée** – près de la moitié (46%) de ces organisations ne disposent pas d'informations adéquates sur la manière de participer à la prise de décision et aux consultations publiques.

Toutefois, le rapport met également en évidence des évolutions positives et des pratiques prometteuses. Ainsi, certaines autorités reconnaissent publiquement l'importance du travail de la société civile, l'associent pleinement à l'élaboration des politiques ou réduisent les formalités bureaucratiques nécessaires à l'enregistrement d'une ONG.

S'appuyant sur ces exemples positifs, la FRA encourage l'UE et les pays de l'UE à :

- **suivre l'évolution de la situation** – recenser les difficultés auxquelles la société civile est confrontée et trouver les moyens de réagir rapidement pour lever les entraves ;
- **préserver les droits** – veiller à ce que la législation de l'UE et les législations nationales renforcent le droit à la liberté d'expression, de réunion et d'association ;
- **fournir des financements** – répondre aux besoins de la société civile en matière de financement par l'UE et supprimer les obstacles en la matière ;
- **encourager le dialogue** – favoriser l'instauration d'un dialogue ouvert, sincère et régulier entre les décideurs politiques et la société civile aux niveaux européen, national et local ;
- **protéger la société civile** – assurer une protection efficace contre les attaques et le harcèlement administratif.

Ce rapport est fondé sur des données recueillies par le réseau de recherche de l'agence en 2020, sur deux consultations en ligne menées auprès d'organisations de la société civile ainsi que sur des recherches documentaires. Il s'appuie sur le [rapport 2018 sur les difficultés rencontrées par les organisations de la société civile](#), élaboré par la FRA.

**Pour de plus amples informations, contactez :** [media@fra.europa.eu](mailto:media@fra.europa.eu) / Tél. : +43 1 580 30 653

#### **Voici une sélection de propos de répondants à la consultation 2020 de la FRA :**

*« La société civile a un rôle plus essentiel que jamais (...) et pourtant nous subissons des pressions de tous côtés (...). Cela est insoutenable et provoque des situations inédites d'épuisement chez des personnes qui œuvrent sans relâche pour le progrès social, et non pour le profit. »*

*« Nous n'avons pas été confrontés à des difficultés en justice, mais nous avons dû nous demander comment évoquer et respecter les lois d'urgence de lutte contre la COVID (...) sans craindre des conséquences négatives pour nos experts. »*

*« Nous avons signalé à la police plusieurs cas de discours de haine et de menaces de mort. À ce jour, nous n'avons pas entendu parler de poursuites à l'encontre des personnes ayant commis ces actes. »*

*« En raison de pressions extérieures et de campagnes de dénigrement subies par notre organisation, nous n'assurons plus l'un des services pour les enfants que nous proposons depuis 10 ans. »*